



Sainte-Cécile-de-Milton

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ**

Mesdames,
Messieurs,

En vertu des lois régissant les municipalités du Québec, en ma qualité de maire, j'ai le devoir de vous faire part de la situation financière de la municipalité. Le rapport doit contenir certains éléments.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021

✚ ÉTAT DES RÉSULTATS

Revenus	3 697 396 \$
Charges	3 316 733 \$
Excédent de l'exercice	380 663 \$

✚ EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ ACCUMULÉ ET L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

L'excédent de fonctionnement non affecté accumulé qui était de 494 318\$ au 31 décembre 2020 s'élève à 852 137 \$ au 31 décembre 2021. Alors que l'excédent accumulé qui était de 11 340 096\$ au 31 décembre 2020 s'élève à 11 720 759 \$ au 31 décembre 2021.

✚ IMMOBILISATIONS

Les actifs immobilisés de la municipalité, soient l'ensemble des bâtiments et des structures municipales, ont une valeur amortie de 10 743 525\$ au 31 décembre 2021, comparativement à 10 333 235 \$ au 31 décembre 2020.

✚ DETTE À LONG TERME

La dette à long terme s'élève à 254 006 \$ au 31 décembre 2021, comparativement à 288 788 \$ au 31 décembre 2020.

✚ RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

« À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé au 31 décembre 2021, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

RAPPORT DU PLAN D'IMMOBILISATION

Le conseil a prévu et adopté des dépenses en immobilisation au montant de 1 072 837 \$ pour l'année 2022. Au 31 mai 2022, les dépenses en immobilisation réalisées s'élèvent à 66 692 \$, qui se ventilent ainsi :

Chemins, rues, routes et trottoirs	23 319 \$
Amélioration bâtiments / terrains	40 737 \$
Parcs et terrain de jeux	2 636 \$

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

En date du 31 mai 2022, les revenus sont de 2 560 987 \$ et les charges de 899 803\$.

L'excédent de l'exercice au 31 mai 2022 s'élève à 1 661 184 \$

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération versée aux membres du conseil municipal pour 2021.

	Rémunération	Allocation	Total
Maire :	20 130 \$	9 198 \$	29 328 \$
Préfet à la MRC :	52 900 \$	8 212 \$	61 112 \$
Chacun des Conseillers :	6 704 \$	3 066 \$	9 770 \$

Ceci complète les devoirs et responsabilités prescrites par l'article 176.2.2 du code municipal.

Je remercie les membres du conseil et l'ensemble du personnel municipal pour leur soutien et collaboration. Nous vous réitérons notre engagement à prendre les meilleures décisions pour le bien-être, la qualité de vie et la sécurité de tous les citoyens que nous représentons.

Vous êtes notre raison d'être.

Paul Sarrazin, maire